

Bienvenue dans le programme « Prix EUROPARC honorant les partenaires de tourisme durable ».

Par ce programme STAR Awards, EUROPARC est bien déterminée à célébrer, défendre et distinguer les efforts et investissements consentis par les acteurs du tourisme pour devenir plus durables et contribuer à entretenir et protéger leur héritage naturel et culturel.

Pour avoir moins d'impact sur l'environnement dans lequel l'entreprise évolue, les partenaires signataires de la Charte s'engagent notamment à travailler aux côtés du parc et à assumer un rôle de soutien au sein de la communauté.

Éligibilité

Si vous êtes une entreprise, de quelque type que ce soit, ou une agence de voyage, et que vous êtes actuellement en partenariat validé avec un espace protégé ou un parc, lui-même récompensé par EUROPARC, vous êtes éligible et pouvez poser votre candidature ! Si vous n'êtes pas sûr d'être éligible, veuillez vous mettre en relation avec votre parc pour plus d'informations.

À propos de votre entreprise et de vous-même

Veillez nous fournir vos coordonnées, ainsi que des renseignements à propos de votre entreprise.

1. Veuillez nous fournir le nom de l'interlocuteur à contacter.
2. Quel poste l'interlocuteur à contacter occupe-t-il ?
3. Veuillez nous fournir votre adresse e-mail.
4. Veuillez nous fournir votre adresse (y compris votre pays).
5. Quel est le nom de votre organisation ?
6. Veuillez nous indiquer le site Web de votre organisation.
7. Veuillez sélectionner ci-dessous les activités principales de votre entreprise (sélectionnez toutes les propositions qui s'appliquent).
 - Hébergement
 - Restauration
 - Guide naturaliste/culturel
 - Prestataire d'activités touristiques
 - Agence de tourisme intérieur
 - Centre éducatif en matière d'environnement
 - Artisanat/produits artisanaux traditionnels
 - Agriculture/fabrication de produits agricoles traditionnels
 - Autre
8. Quel est le nom de l'espace protégé/du parc avec lequel vous collaborez ?
9. Coopérez-vous avec l'espace protégé en vertu du Volet II de la Charte - Partenaires durables ou du Volet III de la Charte – Agences de voyages durables ?

Réduire l'impact sur l'environnement

En vous portant candidat dans cette catégorie, vous soulignerez les mesures que vous avez prises en montrant non seulement que vous avez adopté des pratiques durables, mais également que vous limitez l'impact de votre entreprise sur l'environnement.

Vous exploitez ainsi les ressources de manière efficiente, mesurez l'impact de votre travail par rapport aux avantages qu'il est possible d'en tirer et évidemment réduisez le recours aux énergies impliquant des émissions, ainsi que les émissions proprement dites, et limitez l'impact en matière de changement climatique.

10. Veuillez indiquer toute certification en matière d'environnement que vous possédez et qui témoigne d'une utilisation efficiente des ressources, par exemple, énergie, eau, etc.

Vous possédez peut-être déjà, par exemple, une certification en vigueur dans votre pays ou région.

Énergie

11. Quelles activités visant à économiser l'énergie sont en place sur votre site ?

Votre site est-il basse consommation et recourt-il à l'isolation, à la ventilation, à la climatisation ?

12. Quel pourcentage de l'énergie que vous consommez provient de sources d'énergies renouvelables ?

Utilisation de sources d'énergie moins polluantes -> davantage de sources d'énergies renouvelables, par exemple solaire, éolienne, biomasse, etc.

13. Pouvez-vous nous fournir des justificatifs des techniques que vous utilisez pour améliorer votre efficacité énergétique ?

Capteurs, ampoules basse consommation

14. Pouvez-vous nous dire de combien vos factures d'énergie ont baissé du fait de ces mesures ?

Eau

15. Comment faites-vous pour utiliser l'eau de la manière la plus efficiente possible ? Veuillez décrire les mesures prises et leur impact sur votre entreprise/les clients/les visiteurs.

Avez-vous considéré le recours à certaines technologies disponibles pour rendre votre consommation d'eau plus efficiente (par exemple, toilettes à faible débit) ? Veuillez-vous à ce qu'il n'y ait pas de gaspillage (pas de gouttes) ? Recueillez-vous et stockez-vous l'eau de pluie ? Si vous avez des spas et des piscines, utilisez-vous les traitements les moins agressifs ?

16. Que faites-vous pour éviter la contamination de l'eau par des substances toxiques ?

Utilisez-vous des produits qui sont sûrs pour la faune aquatique ?

Gestion des déchets

17. Triez-vous vos déchets à des fins de recyclage ? Veuillez décrire les dispositifs en place dans votre aire.

Dans les zones rurales, la gestion des déchets peut être épineuse. Nous souhaiterions connaître la manière dont vous gérez ce problème étant donné qu'il peut avoir un effet négatif sur l'environnement local et les déchets dans leur ensemble constituent un énorme écueil.

Consommation de plastique : recyclable ? Abordons à présent la question de l'utilisation du plastique, en particulier des bouteilles d'eau/gobelets pour le café. Avez-vous des alternatives ?

18. Que faites-vous en particulier pour réduire la consommation de plastique à usage unique ?

19. Disposez-vous, à l'échelle locale, de programmes de partage ou de location d'équipements ? Serait-ce une option que vous pourriez considérer ?

Au lieu de posséder de plus en plus d'outils et d'équipements, ceux-ci peuvent-ils être partagés au sein de la communauté ? Il s'agit de réduire la quantité de matériel et d'encourager sa réutilisation et son partage.

Pollution

20. Utilisez-vous des éclairages activés par le mouvement pour réduire la pollution lumineuse ? Envisagez-vous d'y recourir ?

Nous sommes tous à l'origine d'une certaine quantité de pollution lumineuse, de bruit et d'émissions dans l'air et dans l'eau. Que pouvons-nous faire pour réduire ces effets ? Envisager un système qui permettrait que les éclairages ne soient pas allumés constamment. Dans les zones rurales, le bruit peut perturber la faune, ainsi que le lien entre l'humain et la nature.

21. Que faites-vous pour réduire le bruit émis par vos activités ? (sur site ou dans la nature)

22. Recourez-vous à des véhicules électriques ?

- Je suis à la recherche de cette option.
- L'infrastructure dans laquelle je vis n'est pas encore prête pour les voitures électriques. Sinon, j'y songerais.

Promouvoir le recours aux transports publics

23. Quelles options en matière de transports publics/transport sans voiture proposez-vous à vos clients/visiteurs qui éviteraient le recours à un véhicule ?

La réduction du nombre de véhicules sur la route est bénéfique à l'environnement par tous les aspects possibles. Elle bénéficie en outre à l'expérience vécue par chacun en pleine nature.

Cependant, travailler en zone rurale s'accompagne de problèmes spécifiques en matière de transport. Pour autant, des efforts peuvent être consentis afin de minimiser le recours aux véhicules.

24. Proposez-vous des bicyclettes ou la possibilité de les louer ?

Si oui, combien de bicyclettes ?

25. S'il s'agit d'une option disponible, combien de clients recourent aux transports publics ?

L'entreprise pourrait proposer des bicyclettes. Proposer des offres spéciales/promotions aux personnes venant par les transports publics. Instaurer un système de partage de véhicules à la fois pour les clients/visiteurs et la population locale

Économie circulaire

25. Veuillez décrire dans le détail les aliments produits localement et les services locaux auxquels votre entreprise a recours.

La durabilité ne concerne pas seulement le paysage physique, mais également la culture et la population. Nous devons consentir des efforts pour que nos zones rurales demeurent des lieux de vie. Les efforts consentis pour préserver et dynamiser l'économie locale y contribueront... Il s'agit de recourir aux produits et services locaux.

26. Veuillez indiquer les produits que vous utilisez qui sont issus du commerce équitable ou bio.

27. De combien d'employés à plein temps/à temps partiel ou saisonniers disposez-vous ?

28. Bénéficiez-vous de mesures d'incitation pour employer des jeunes locaux ?

Contribution à la conservation

En matière de développement et de gestion du tourisme durable, l'une des priorités fondamentales est la nécessité de protéger l'héritage naturel et culturel de la région et d'améliorer la sensibilisation à ces atouts, leur compréhension et leur appréciation. Nous sommes tous bien plus conscients de la nécessité de préserver et de chérir notre environnement naturel.

Nous nous efforçons d'économiser sur les ressources naturelles en recyclant. Nous soutenons la protection des plantes, oiseaux et animaux. Nous apprécions la sérénité, le grand air et le calme que nous trouvons en pleine nature. Nous vous donnons ici l'opportunité de faire part des actions et activités que vous avez pu soutenir ou entreprendre directement en matière de soutien et de protection des espèces et des habitats.

1. Pouvez-vous nous informer de quand vous avez activement participé à des activités pratiques de conservation ?

Veillez détailler l'activité, ce qu'elle a impliqué et le nombre de jours de votre participation.

Par exemple, vous avez peut-être fait partie d'une mission de surveillance des espèces, telle qu'une enquête relative aux oiseaux, papillons, plantes ou même espèces envahissantes avec le parc ou pour son compte. Vous avez peut-être pris part à des travaux pratiques de conservation, par exemple, à des nettoyages (rivière, plage, forêts). Ou bien vous avez peut-être géré votre bureau de jardinage d'une manière respectant la faune et compatible avec le paysage du parc.

2. Pouvez-vous nous indiquer si vous avez fait une donation ou accordé un avantage en nature au parc, sponsorisé un événement ou fait un don à une organisation travaillant localement avec le parc, et qui aide à protéger la nature ?

Vous avez peut-être fait une donation au parc, sponsorisé un événement ou fait un don à une organisation travaillant localement avec le parc, et qui aide à protéger la nature.

Il ne s'agit pas forcément d'argent directement. Il peut s'agir d'un avantage en nature, par exemple, fournir de l'aide à un bénévole lors des activités de conservation du parc. Cette aide peut prendre la forme de nourriture, d'un véhicule ou d'un transport.

3. Pouvez-vous nous indiquer les activités de conservation du parc auxquelles vous avez apporté votre soutien ? Pouvez-vous estimer le nombre de jours/d'heures dont votre entreprise a fait don ?

Il ne s'agit pas forcément d'argent directement. Il peut s'agir d'un avantage en nature, par exemple, fournir de l'aide à un bénévole lors des activités de conservation du parc. Cette aide peut prendre la forme de nourriture, d'un véhicule ou d'un transport.

4. S'il y a lieu, quel pourcentage du coût pour le visiteur ou le client fait partie du programme de remboursement qui contribue au travail du parc ?

Si, à la place, vous avez mis en place un programme de remboursement pour les visiteurs, par le biais duquel un certain pourcentage du chiffre d'affaires de votre entreprise est reversé au parc ou à l'organisation qui travaille avec lui.

5. Au total, combien pensez-vous avoir collecté pour financer le travail du parc ?

6. Pour ce faire, votre entreprise a pu mettre en place des programmes/projets/activités qui apportent une contribution directe à la conservation du parc. Pouvez-vous les décrire et indiquer en quoi elles protègent les espèces et les habitats du parc ?

Ces activités peuvent reposer sur du *bénévolat* (définition des projets touristiques mis en place par des communautés à l'attention de clients dans le but de participer activement à la conservation pendant leurs congés) : il peut également s'agir d'activités ponctuelles pendant des vacances ou d'un

programme complet de bénévolat, de séjours de conservation ou de tâches organisées au sein d'un séjour.

D'autres activités, telles que prodiguer des informations à propos d'un aspect spécifique de la nature/d'espèces agricoles particulières et le travail consenti par votre entreprise en matière de conservation/préservation de ces ressources peuvent également figurer dans cette réponse (exemple : inclusion dans le menu des restaurants ; événements/discussions avec les clients, etc.)

7. Combien d'invités/d'effectifs ont pris part au programme décrit à la question précédente et pour combien de jours ?

8. Vous êtes une entreprise partenaire de la Charte et vous savez combien votre entreprise fonctionne sur le mode durable. Pouvez-vous nous faire savoir si vous avez de quelque manière que ce soit modifié la nature de votre entreprise afin d'être plus à l'écoute des besoins des espèces et des habitats du parc depuis que vous avez signé la Charte ?

Il peut s'agir par exemple d'éviter que les circuits guidés ne traversent les zones de nidification, de s'occuper du stockage des déchets de manière à ne pas attirer la faune, etc.

Merci de votre candidature !

Vous êtes invité à vous porter candidat dans l'une des autres catégories. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à la page www.europarc.org/star-awards-2019.

Les lauréats seront contactés d'ici à la fin du mois de juillet.

Le vainqueur de chaque catégorie sera alors invité à prendre part à la Cérémonie de remise des prix qui se tiendra au Parlement européen, à Bruxelles, fin novembre/début décembre 2019. (Date à confirmer)

Le lauréat de chaque catégorie sera soumis à un vote public. Le grand gagnant recevra, de même qu'un représentant du parc ou de l'espace protégé avec lequel il est en partenariat, une place gratuite pour assister à la Conférence EUROPARC 2020.